

## ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX

**Cette attestation de conformité des travaux doit être complétée et déposée à la Ville lorsque les travaux visés par le permis sont complétés.**

**Cette attestation fait partie d'une série de documents à remettre à la fin des travaux pour le remboursement des sommes déposées en garantie. Consultez les documents accompagnant le permis pour la liste complète.**

*À l'usage de la Ville*

Numéro de matricule :	Numéro de la demande de permis :	Numéro de lot:
Adresse des travaux:	Responsable du dossier :	

### SECTION I- À compléter par l'exécutant des travaux

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE / DE L'ENTREPRENEUR	
Les travaux ont été exécutés par :	
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Entrepreneur
Nom :	Nom compagnie :
Prénom :	Numéro de RBQ :
Adresse :	Adresse :
Ville:	Ville :
Code postal:	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Cellulaire :	Cellulaire :
Date de fin des travaux :	

### ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Par la présente, je \_\_\_\_\_  
atteste que les travaux visés par la demande de permis ci-dessus mentionnée ont été exécutés en conformité aux dispositions des **Règlements numéros 0311-000 relatif à la construction** et **0312-000 relatif à la sécurité incendie** et, plus particulièrement, celles du **Code** et du **CBCS** applicables.

.....  
Nom (en lettre moulée)

.....  
Date

Signature :

Cette attestation est accessible sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante :  
<http://www.vsj.ca/fr/reglements-relatifs-a-la-planification-du-territoire.aspx>

Service de l'urbanisme et du développement durable  
10, rue Saint-Joseph, bureau 102  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7G7  
Tél. : 450 569-5000 • Courriel : [urbanisme@vsj.ca](mailto:urbanisme@vsj.ca)

Mise à jour : 18 juillet 2019